

(((TERRITOIRES CONSEILS

COLLECTION **RECUEIL D'EXPÉRIENCES**

AVEC LA DDMARCHE,
**LES COMMUNAUTÉS
PASSENT À L'ACTION !**

SEPT TERRITOIRES TÉMOIGNENT

GROUPE



DDmarche

Avec la DDmarche, les communautés passent à l'action!

Sept territoires témoignent

Initiée en 2009 par Territoires Conseils, service de la Caisse des Dépôts, et l'Union nationale des CPIE, la DDmarche propose aux communautés de communes et d'agglomération un chemin en six étapes pour construire et engager, en moins d'un an, un plan d'action de développement durable à revisiter chaque année. En s'appuyant sur les compétences intercommunales, de plus en plus nombreuses, et donc sur de réels leviers d'action, la méthode proposée vise une amélioration progressive et continue des politiques et de l'organisation communautaires.

Elle constitue un véritable levier pour aider les intercommunalités à relever tous les nouveaux défis qui sont les leurs aujourd'hui : des périmètres étendus et une articulation à trouver avec les communes, des nouveaux champs à investir, des schémas ou programmes à élaborer (PCAET⁽¹⁾, PLU intercommunal, TEPCV⁽²⁾, etc.), des services et un cadre de vie attractif pour les habitants...

À ce jour, 43 intercommunalités ont choisi de mettre en œuvre la DDmarche, accompagnées par le CPIE de leur territoire, en adaptant cette méthode souple à leur propre contexte. Ce recueil d'expériences met en lumière les actions conduites par sept intercommunalités aux tailles et enjeux variés.

Impacts sur l'organisation des services, méthodes de conduite des projets plus participatives et plus transversales, liens renouvelés avec les habitants, actions de pédagogie et de sensibilisation déployées... Autant d'évolutions profondes et de changements de pratiques qui se traduisent par des réalisations concrètes, et parfois même sans que la DDmarche ne soit évoquée! L'objectif est atteint: la méthode est intégrée, les communautés sont engagées vers un développement durable de leur territoire, chacune à son rythme et selon ses moyens. Le développement durable a toutes les conditions requises pour se déployer dans le temps par un effet « boule de neige » dès lors que la volonté politique perdure!

1. Plan Climat Air Énergie Territorial

2. Territoire à énergie positive pour la croissance verte



Sommaire

Communauté de communes du Bassin de Marennes (Charente-Maritime) Un tremplin pour un engagement dans un Agenda 21	3
Communauté d'agglomération du Bassin de Thau (Hérault) Une progression continue malgré un changement de gouvernance	7
Communauté de communes du Canton de Fresnes en Woëvre (Meuse) Une méthode portée par la participation citoyenne	11
Communauté de communes du Massif du Vercors (Isère) Une méthode transposée au projet de crèche intercommunale	15
Communauté de communes du Pays de Pouzauges (Vendée) Le lancement d'une politique énergétique intercommunale	19
Communauté de communes de la Vallée du Golo (Corse) Une préparation concrète au contrat de ruralité	23
Communauté de communes de la Vallée de Villé (Bas-Rhin) Une nouvelle dynamique transversale	27

Ce document a été coordonné et complété par Leslie Chaze, chargée de mission à Territoires Conseils Caisse des Dépôts, et Stéphanie Torrealba, directrice adjointe de l'Union nationale des CPIE.

Les enquêtes et les fiches de synthèse ont été conduites et rédigées par Katia Sigg, expert associée à Territoires Conseils.

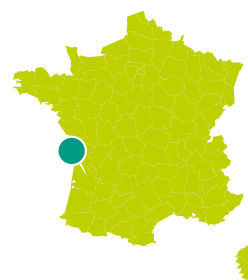
Ce recueil d'expériences illustre les divers chemins empruntés par sept communautés de communes ou d'agglomération pour mettre en œuvre des actions de développement durable après s'être engagées dans la DDmarche. Le document présente également les retours des équipes sur l'appropriation de la méthode et des outils proposés au sein même des structures, en soulignant les évolutions en termes de fonctionnement interne et de conduite des projets.

Territoires Conseils et l'Union nationale des CPIE remercient tous les élus, leurs collaborateurs et les CPIE pour leurs précieuses contributions et la validation des textes.

NB : DDmarche est une marque déposée à l'INPI conjointement par la Caisse des Dépôts et l'Union nationale des CPIE.

En couverture : visuel de la DDmarche, création Studiograph - v.roure

Communauté de communes du **Bassin de Marennes** (Charente-Maritime)



Un tremplin pour un engagement dans un **Agenda 21**

La communauté de communes du Bassin de Marennes mène des actions en matière de développement durable depuis une dizaine d'années : sur les déchets (redevance incitative), les zones d'activités (approche environnementale de l'urbanisme), les équipements (construction d'un dojo intercommunal certifié HQE), la biodiversité (gestion intégrée des zones humides). En 2012, l'équipe en place a trouvé dans la DDmarche l'occasion d'avoir un accompagnement méthodologique et de structurer les projets et la politique déjà lancée.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE MARENNES

CHARENTE MARITIME (17)
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

7 COMMUNES
15 700 habitants

Commune la plus peuplée
MARENNES
5 800 habitants

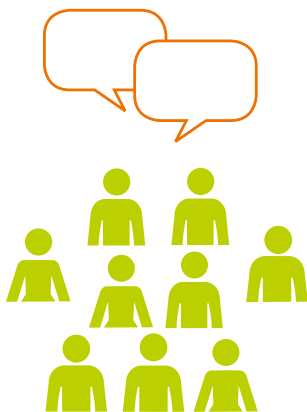
Accompagnée par
le CPIE Marennes Oléron
en 2012-2013

UNE MÉTHODE POUR COMMUNIQUER ET SENSIBILISER

Avant la DDmarche, les actions intercommunales étaient menées au coup par coup, sans transversalité. L'ensemble des élus n'était pas sensibilisé. En dehors du conseil communautaire, les élus n'étaient pas informés des actions en cours et n'en avaient pas une bonne compréhension.

Les premières actions retenues pour la DDmarche ont porté sur la communication. D'ailleurs, depuis le renouvellement de mandat, la délégation du vice-président est intitulée Communication et Agenda 21.

L'action phare – et la première lancée grâce à la DDmarche – a été l'organisation d'une « Rencontre des élus » en septembre 2015



(dans ce pays de francophonie, lieu de naissance de Samuel de Champlain, on ne dit pas garden-party!) pour réunir les élus de façon conviviale et aborder avec eux le développement durable. L'ensemble des conseillers municipaux étaient invités : sur 170, 80 ont participé à l'événement. Ils ont particulièrement apprécié cette initiative, notamment parce qu'ils ont pu aborder des sujets qu'ils n'ont pas le temps d'évoquer en temps normal – « Les conseils communautaires et municipaux sont plutôt pratiques ».

Il s'agissait aussi, après les élections de 2014, de faire se connaître les élus entre eux et de leur permettre de prendre conscience de l'intercommunalité.

La rencontre était d'ores et déjà intitulée « L'Agenda 21 : parlons-en ensemble! ».



PREMIÈRES RENCONTRES
DES ÉLUS DU BASSIN DE
MARENNES. « L'AGENDA 21 :
PARLONS-EN ENSEMBLE! »
SEPTEMBRE 2015



« La DDmarche correspondait bien aux actions que nous avons déjà engagées. Mais, jusque-là, nos actions n'étaient pas suffisamment structurées puisque nous avons commencé par ce qui nous tenait à cœur, sans véritable trame. La DDmarche nous a permis de répertorier toutes les actions déjà menées et de faire un lien entre elles : elle nous a permis d'écrire un projet. »

Jean-François Lagarde,
vice-président,
référent DDmarche



“Ouvrir aux administrés est plus difficile pour les élus, ils craignent parfois la confrontation avec des associations qui peuvent être virulentes.”

Joël Barreau, DGS, référent DDmarche

LES MOYENS OFFERTS PAR LA DDMARCHE

La DDmarche propose un appui méthodologique pour structurer un plan d’actions. Elle permet de s’appuyer sur une ingénierie locale. Elle a incité la communauté à conduire davantage de réflexion en interne, en faisant travailler les élus et les services de façon plus transversale.

L’animation en duo avec le CPIE Marennes-Oléron a permis de se répartir les tâches et les rôles lors des différentes réunions. Mais une fois la démarche à son terme, la communauté a eu des difficultés pour poursuivre, car elle n’avait pas de chargé de mission en interne avec du temps dédié.

L’AGENDA 21, UNE SUITE LOGIQUE

Engagée dans la DDmarche sur la génération 2012-2013, la communauté a connu un renouvellement important des équipes lors des élections de 2014. Dès l’année suivante, l’Agenda 21 a été lancé.

Pour la communauté, il s’agissait de poursuivre la DDmarche en associant la population dans une construction partagée. L’Agenda 21 ouvre davantage à la participation : il a été construit au travers

d’un questionnaire à la population, de forums publics et d’ateliers participatifs. Les élus voulaient également diffuser la démarche à l’échelle des communes, relayer l’information et la mise en œuvre d’actions dans les conseils municipaux.

L’Agenda 21 a permis de mutualiser un poste de technicien au niveau du Pays et d’obtenir des financements de la DREAL dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de développement durable.



ACTION COMMUNAUTAIRE : GESTION INTÉGRÉE DES ZONES HUMIDES

“ La démarche est souple et simple à mettre en œuvre : elle permet d’aller assez vite pour lancer une politique de développement durable, sans moyens et sans trop se poser de questions car le mode opératoire est bien défini. La participation au réseau national DDmarche permet de voir d’autres exemples en France et de sortir de sa vision quotidienne des choses. ”

Joël Barreau, DGS, référent DDmarche



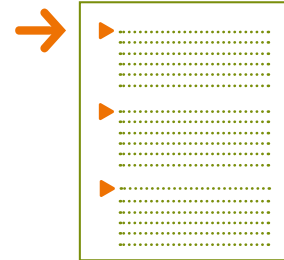
© CCBM

ACTION DDMARCHE :
ORGANISER DES SORTIES
ET DES ACTIVITÉS DE
DÉCOUVERTE DES
ESPACES NATURELS
SEPTEMBRE 2014

L'ancienne chargée de mission de la communauté de l'Île d'Oléron voisine, également intégrée au Pays, a ainsi poursuivi une mission pendant deux ans. Selon le même principe, un recrutement est aujourd'hui envisagé pour un poste mutualisé en matière d'énergie. **Quatre axes** servaient de cadre au plan des neuf actions de la DDmarche :

- ▶ la communication ;
- ▶ la pédagogie ;
- ▶ l'aménagement et le développement économique ;
- ▶ et les richesses naturelles.

Le programme de l'Agenda 21 les a intégrés tout en allant au-delà. Il a été approuvé en janvier 2017, pour une mise en œuvre jusqu'à la fin du mandat.



“ La DDmarche nous a apporté une méthodologie, avec des outils très simples (gommettes, etc.) qui aident à mettre des sujets en évidence, qui parfois n'auraient pas été exprimés à haute voix. Aujourd'hui, cette méthode nous sert pour l'Agenda 21 ainsi que pour le PLUi. Nous sommes en mesure d'organiser des séances de travail avec la population avant même de faire appel à un bureau d'études. Nous sommes aussi dans l'écriture d'un projet pour le PLUi. ”

Jean-François Lagarde,
 vice-président, référent DDmarche

CONTACT

Élu référent DDmarche
Jean François Lagarde
 vice-président Communication
 et Agenda 21

Technicien référent DDmarche
Joël Barreau
 DGS

Communauté d'agglomération du **Bassin de Thau** (Hérault)



Une progression continue malgré un changement de gouvernance



En 2011, l'agglomération du Bassin de Thau a vu dans la DDmarche une réelle opportunité pour préparer le Plan climat-énergie territorial (PCET) rendu obligatoire. C'était sans compter les élections de 2014, qui ont totalement rebattu les cartes politiques et renouvelé l'ensemble des élus, et la fusion, en 2017, avec une autre communauté, l'agglomération regroupant désormais 14 communes pour 124 000 habitants. Pour la chargée de mission de la communauté, l'utilité de la DDmarche est malgré tout tangible et a créé un effet « boule de neige » dans la prise en compte du développement durable par la collectivité.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE THAU

HÉRAULT (34)

RÉGION OCCITANIE

8 COMMUNES

94 831 HABITANTS

Fusion au 1^{er} janvier 2017
en intégrant la communauté de
communes du Nord Bassin de Thau :
14 communes, 125 000 habitants

Commune la plus peuplée

SÈTE : 45 000 habitants

Accompagnée par
le CPIE Bassin de Thau
en 2011-2012

UNE MONTÉE EN PUISSANCE PROGRESSIVE

Dans un premier temps, l'enjeu était de mobiliser les élus et de leur faire adopter une culture partagée du développement durable.

La DDmarche a dégagé cinq axes stratégiques globaux et onze actions. Il s'agissait alors surtout de réaffirmer des actions déjà engagées et leur donner de la lisibilité. La onzième action consistait en la mise en place du Plan climat-énergie territorial et au développement de l'éco-exemplarité de la collectivité dans ce cadre. La démarche a permis de vraiment sensibiliser les élus d'alors, mais aussi les services en interne.

La DDmarche a favorisé l'émergence du PCET, adopté en 2016 durant la Cop21, en faisant de ses thématiques des sujets familiers pour les services. Elle l'a aussi nourri, en particulier pour la partie éco-exemplarité.

Le PCET a lui-même eu des développements avec l'adoption d'un Plan de déplacement administratif (PDA). Il avait été initialement envisagé d'étendre la démarche aux acteurs du territoire, avec un Agenda 21, et la prise en compte des finalités nationales du développement durable, mais ce n'est plus à l'ordre du jour. Le choix a été de privilégier l'axe énergie-climat, compte tenu de l'étendue des projets à mener sur cette thématique.



DÉVELOPPEMENT DES NAVETTES FLUVIALES POUR DÉSENGORGER LE CENTRE-VILLE DE SÈTE LES JOURS DE MARCHÉS

UN PROGRAMME COMPLET POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le PCET a été la base de la candidature à l'appel à projet Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) et la communauté a été retenue aux deux appels à projet successifs.

De nombreuses réalisations et concrétisations résultent de cette montée en puissance, tels que :

- ▶ l'acquisition de huit voitures et d'un utilitaire électriques pour les services ;
- ▶ la mise en place de treize bornes de recharge pour ces véhicules, avec mise à disposition libre pour le personnel ;
- ▶ l'achat de deux bus électriques en 2017, financé par le dispositif TEPCV pour assurer un service de transport gratuit vers la gare ;
- ▶ le déploiement de bornes de recharge publiques sur le territoire en partenariat avec Hérault Énergie (avec la fusion communautaire, le projet a été étendu aux autres communes) ;
- ▶ le lancement du «chèque solaire» pour encourager les particuliers dans le développement de leurs projets de solaire thermique ;
- ▶ des actions de sensibilisation sur les économies d'énergie : permanences de l'Espace Info Énergie ;
- ▶ l'équipement de la piscine en pompes à chaleur sur eau de mer et panneaux photovoltaïques hybrides ;
- ▶ un projet de production de biométhane à partir des boues de la station d'épuration ;
- ▶ des études de faisabilité pour le développement des énergies renouvelables dans les projets de l'agglomération, et notamment dans le cadre d'un futur éco-quartier ;



© CABT

UN BUS ÉLECTRIQUE
ASSURE LE TRANSPORT
GRATUIT VERS LA GARE



► le développement de la dématérialisation dans le fonctionnement interne de la collectivité (finances, ressources humaines, réservations de véhicules...).

Aujourd'hui, la référente DDmarche est chargée de mission Transition énergétique et PDU (Plan de déplacements urbains), et rattachée au service mobilité et développement durable.

“ La DDmarche m'a aidée dans ma mission auprès des élus. J'étais nouvelle dans la collectivité :



© CABT

ORGANISATION DE LA JOURNÉE DE L'ÉCOMOBILITÉ PORTÉE PAR LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

UN BILAN SATISFAISANT

Avec le PCET engagé rapidement, l'évaluation de la DDmarche a été succincte. Cependant, au regard du programme élaboré et validé, la chargée de mission souligne que de nombreuses actions projetées durant la DDmarche ont débouché sur des réalisations.

les réunions d'accompagnement sur la méthode à Paris ont été de véritables séances de formation pour les élus de la communauté et pour moi-même.

J'ai pu faire passer progressivement les messages sur le développement durable jusqu'à ce qu'ils paraissent normaux, allant de soi.”



© CABT

ACHAT PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VÉLOS DE FONCTION À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE, RÉPARTIS SUR DIFFÉRENTS SITES

Quelques actions n'ont pas eu les suites espérées pour des raisons variées, riches d'enseignements :

► l'action sur les économies d'eau : le sujet a été peu développé car considéré comme non prioritaire et aucun service n'a pu prendre en charge son suivi. Toutefois, un bilan des consommations d'eau a été réalisé en parallèle du bilan carbone dans le cadre du Plan climat-énergie. Les Espaces Info Énergie incluent également la thématique dans leurs animations, par exemple à l'occasion de la semaine du développement durable

Laura Jourdan,
technicienne référente
DDmarche

« Un portage politique fort est toujours bénéfique et nécessaire. Les échanges avec les autres territoires engagés dans la DDmarche montraient qu'une des grandes différences entre les communautés reposait sur le niveau d'investissement des élus. »

Laura Jourdan,
technicienne référente
DDmarche

UNE SÉANCE D'AUTO-ÉVALUATION DES ÉLUS, ACCOMPAGNÉS PAR LE CPIE ASSIN DE THAU



© CPIE BASSIN DE THAU



© CABT

L'UNE DES 13 BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ELECTRIQUES DES SERVICES

(avec distribution de « mousseurs d'eau » en 2015 aux particuliers et aux agents de la communauté);

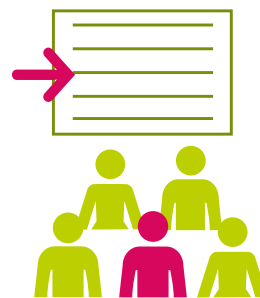
- ▶ la formalisation d'une politique d'achats durables, par la rédaction d'une charte « Achat durable » en interne: le contexte de fusion est peu propice à sa mise en œuvre;
- ▶ la brigade verte: l'action avait été laissée de côté; mais suite à la fusion, comme une telle brigade existe déjà dans l'autre communauté de communes, contre toute attente, elle va prendre effet.

Aujourd'hui, deux vice-présidents de la communauté d'agglomération sont chargés, l'un, des espaces naturels, du développement durable, des énergies renouvelables, l'autre, des mobilités durables; un autre élu est référent TEPCV.

Le CPIE Bassin de Thau a été un appui important. Son implantation locale, outre sa connaissance du territoire, lui a permis d'intervenir plus facilement car il connaissait le territoire et le fonctionnement de la collectivité. L'accompagnement s'est fait sur un temps très

ramassé, à la demande des élus, ce qui a créé une grande dynamique avec un petit groupe d'élus très motivés.

Le CPIE a par ailleurs mis au profit de la démarche la grande maquette du territoire qu'il avait conçue: elle a servi de support pour l'état des lieux des actions déjà en cours et le repérage des bonnes pratiques.



CONTACT

Élu référent DDmarche
ne fait plus partie de l'équipe
en place

Technicienne référente DDmarche
Laura Jourdan
chargée de mission Plan climat
DDmarche

Communauté de communes du Canton de Fresnes en Woëvre (Meuse)



Une méthode portée par **la participation citoyenne**

La DDmarche a été lancée en 2013 par la communauté de communes, qui s'est saisie de l'opportunité qui lui était offerte. Les nombreuses animations et actions mises en œuvre concernant le développement durable n'auraient pas vu le jour sans cette démarche.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE FRESNES EN WOËVRE

MEUSE (55)

RÉGION GRAND EST

32 COMMUNES

5 100 HABITANTS

DEVENUE

**TERRITOIRE
DE FRESNES EN WOËVRE**

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017

Commune la plus peuplée

FRESNES EN WOËVRE

730 habitants

Accompagnée
par le CPIE de Meuse
en 2012-2013

“ La population est très réceptive et en demande. La participation des habitants est un dynamiseur pour les initiatives locales. ”

Anne-Lise Gruzelle, CPIE de Meuse

UNE IMPULSION INDISPENSABLE DE LA POPULATION

La mobilisation des élus sur le développement durable, dans ce territoire très rural, a été assez difficile. L'enjeu du développement durable ne faisait pas partie au départ des priorités de la communauté de communes. La technicienne référente DDmarche a, dès le début, cherché à s'appuyer sur la population, dont la participation était essentielle pour la mise en œuvre des actions par la suite.

La population a été impliquée dès le départ. Une réunion publique a été organisée pour le choix des actions. Cette première réunion a accueilli une quarantaine de participants et 115 actions ont été proposées. Pour mobiliser les habitants, l'information a été diffusée dans le journal intercommunal, dans les boîtes aux lettres et par l'intermédiaire des enfants dans les écoles.

Au terme de la démarche en 2013, quatre défis ont été retenus :

- ▶ maintenir l'emploi en territoire rural ;
- ▶ œuvrer pour la transition énergétique ;
- ▶ préserver l'eau et le patrimoine naturel ;
- ▶ axer le développement économique sur les ressources locales.

En 2014, la nouvelle équipe communautaire a réorienté les axes de travail sur les champs suivants : la préservation de l'eau et du patrimoine naturel, l'amélioration du cadre de vie des habitants, et la rénovation et l'utilisation des infrastructures. Les élus ont souhaité valider l'état d'avancement des actions de la DDmarche dans le cadre d'une réunion publique, organisée au CPIE de Meuse qui accompagnait la communauté, en présence de tous les acteurs : habitants, associations, maires et conseillers municipaux. Cette rencontre a permis d'établir un bilan, de corriger certains éléments, et d'ajouter de nouvelles propositions. Neuf actions prioritaires ont été retenues par le conseil communautaire en novembre 2014.

Pour 2017, il a été décidé de conserver les trois axes principaux : un certain nombre d'actions n'ayant pas encore été conduites dans chaque thématique, il s'agit de les approfondir pour ne pas disperser les efforts. La réunion publique organisée à l'automne 2016 a mobilisé une trentaine de personnes, élus et habitants. Elle a permis de recueillir de nouvelles idées d'actions et a mis en évidence un autre axe de travail : « Rendre le territoire attractif. »

DES ACTIONS RÉGULIÈRES POUR UNE RÉELLE DYNAMIQUE

Depuis 2014, chaque année, deux événements phares ont lieu en lien avec la DDmarche, à l'occasion de la semaine du développement durable en mai et de la semaine européenne de la réduction des déchets en novembre. Des animations sont organisées pour les élus, le grand public et les scolaires.

Lors de la journée d'inauguration, des visites sont proposées aux élus : déchetterie en 2015, station d'épuration et ressourcerie sur un territoire voisin en 2016. La semaine se clôt avec un troc ouvert aux habitants.



AFFICHE POUR LE TROC DE JOUETS EN 2016



© CCCFW

SEMAINE EUROPÉENNE
DE LA RÉDUCTION
DES DÉCHETS
NOVEMBRE 2016 :
ANIMATION SCOLAIRE
PAR LE CPIE SUR LE
COMPOSTAGE

Le succès du premier troc a conduit la communauté à renouveler l'opération plusieurs fois chaque année. Chaque troc porte sur une thématique différente: vêtements, jouets, équipements sportifs, vaisselle et électroménager... Chacun apporte les objets dont il souhaite se séparer et reçoit en contrepartie des points à échanger contre des objets dont il aura l'utilité. Les points sont inscrits sur une carte, ils sont également valables pour les trocs à venir.

De nombreuses animations sont proposées aux enfants dans le cadre des activités périscolaires, sur le tri des déchets, le compostage ou la ressource en eau. Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, une action a été réalisée dans les cantines: les déchets ont été pesés deux années consécutives. Cette initiative a débouché sur la mise en place d'un système de récupération du pain par la ferme pédagogique située à proximité, pour nourrir ses animaux.

PRÉSERVER
LA RESSOURCE
EN EAU PAR
L'ENTRETIEN
DES COURS
D'EAU ET DES
RIVIÈRES



© CCCFW

“ Aujourd’hui, grâce à la DDmarche, pour chaque piste d’action, nous réfléchissons à définir une réalisation possible. Auparavant, nous agissions dans un système plus automatique et plus classique, sans nous soucier particulièrement des ressources énergétiques par exemple. Il convenait principalement d’intégrer la DDmarche dans nos pratiques quotidiennes. Désormais, ce schéma de fonctionnement tend à devenir systématique. ”

Michel Demoyen, vice-président, référent DDmarche



© CCFW

LES CENT PREMIERS
RÉCUPÉRATEURS ONT ÉTÉ
TRÈS VITE ÉCOULÉS.
LA COLLECTIVITÉ
A LANCÉ UNE SECONDE
ÉDITION DE L'OPÉRATION
EN MARS 2017.

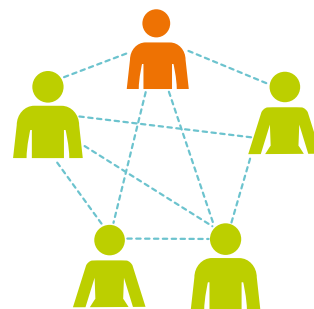
La communauté de communes s'est aussi lancée dans un projet de revente de récupérateurs d'eau de pluie à moindre coût pour les habitants. L'objectif est de favoriser la récupération de l'eau de pluie en habitat individuel, pour limiter les quantités d'eau dans les collecteurs d'eaux pluviales, éviter l'usage d'eau potable pour l'arrosage des jardins et permettre une économie de ressource, même minime. Deux types de cuve de récupération sont proposés, dont une partie du coût est prise en charge par la collectivité, soit un coût à charge pour les habitants de 25 € pour une cuve de 520 litres et de 45 € pour une cuve de 1 300 litres.

UNE INTERVENTION TRANSVERSALE DES SERVICES

La DDmarche a favorisé un travail transversal et en synergie des services de la communauté de communes, avec en particulier les techniciennes rivière, ordures ménagères et jeunesse.

Les différents services se mobilisent pour l'organisation des semaines de sensibilisation, et les chargés de mission ont ainsi intégré et relayé les projets de DDmarche auprès des commissions et des services intercommunaux chargés du développement local, des scolaires, des ordures ménagères, de l'hydraulique, de la restauration collective, etc.

La DDmarche a en outre permis de faire évoluer les pratiques quotidiennes en interne, au sein des services de la collectivité, avec le tri des déchets dans les bureaux, l'achat de gobelets réutilisables pour les manifestations du territoire, la gestion des déplacements, etc.



“ Pour que la
DDmarche crée
une dynamique

locale, il est important
que les élus soient
convaincus mais aussi
que les techniciens
se l'approprient
et travaillent
ensemble. ”

Anne-Lise Gruzelle,
CPIE de Meuse

CONTACT

Élu référent DDmarche
Michel Demoyen
vice-président Économie,
Habitat et Développement durable

Technicienne référente DDmarche
Audrey Martinelli
agent de développement local

Communauté de communes du **Massif du Vercors** (Isère)



Une méthode transposée au **projet de crèche intercommunale**



La communauté de communes du Massif du Vercors mène depuis plusieurs années une politique de développement durable (tri des déchets, bois énergie, déplacements doux, ...) en lien avec le PNR du Vercors. L'appel à projet DDmarche est arrivé alors que la collectivité s'interrogeait sur la mise en place d'un Agenda 21 et sur la façon de donner plus d'ampleur à ses actions, en communiquant auprès de l'ensemble des élus communaux et des habitants. Dans un même temps, une salle de spectacle et une piste cyclable étaient programmées sur le territoire, soulevant la question de l'intérêt général et de la prise en compte de l'avis de toutes les communes membres.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS

ISÈRE (38)

RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES

**6 COMMUNES
(dont 1 commune nouvelle)
11 700 habitants**

Commune la plus peuplée
VILLARD DE LANS
4 200 habitants

Accompagnée
par le CPIE Vercors
en 2011-2012

FORMALISER LA PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les élus souhaitaient s'engager vers la transition énergétique et des initiatives étaient lancées sur la mobilité douce et l'énergie avec le PNR. L'approche développement durable était également abordée dans une réflexion sur la diversification touristique et l'utilisation des équipements tout au long de l'année. La DDmarche a permis de structurer et renforcer la politique de développement durable.

TROIS AXES ONT ÉTÉ RETENUS

AXE 1 ► Mettre en place des outils et des espaces de dialogue pour une gestion concertée de l'aménagement du territoire.

AXE 2 ► Promouvoir les modes de déplacement doux auprès des habitants.

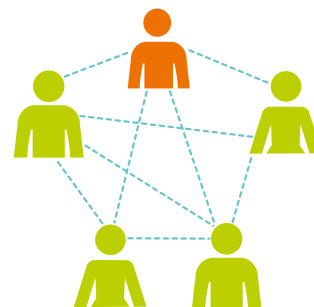
AXE 3 ► Devenir un territoire économe en énergie et qui développe des projets citoyens.

UNE NOUVELLE FAÇON DE TRAVAILLER

La plus-value de la démarche est d'abord de travailler transversalement.

Lors du lancement en 2011, la collectivité était en train de réaliser un audit de l'organisation des services. Les services avaient alors chacun des missions spécifiques. La DDmarche a permis la mise en place de réunions transversales et l'information de tous les services sur l'ensemble des projets en cours.

Aujourd'hui une newsletter est diffusée tous les deux mois dans chaque service et des réunions transversales sont régulièrement organisées après le conseil communautaire. Les services ont été restructurés en quatre pôles : moyens généraux, technique-environnement, jeunesse, et projets. Un nouveau service transversal a été créé, dénommé Attractivité et développement. Il couvre les thématiques de l'économie, du tourisme et de l'aménagement et prend concrètement en charge le développement durable : la



DDmarche peut s'effacer progressivement en tant que telle. La chargée de mission peut ainsi s'investir davantage sur les questions de transition énergétique (TEPCV).

UNE DÉMARCHE REPRODUCTIBLE : LA DDMARCHE DE LA CRÈCHE

La crèche de Villard-de-Lans est de compétence intercommunale depuis avril 2016. Des agents de la crèche, après une information sur le label Ecolo crèche, ont souhaité initier une DDmarche interne, en tant que projet pédagogique de la crèche.

LA MAISON
DES OURS
À VILLARD-DE-LANS



© CCMW



© CCIMV



© CCIMV

LA JOURNÉE
PÉDAGOGIQUE
CONSCRÉE
À LA MISE EN
PLACE DE LA
DDMARCHÉ

“ En formant
les agents de la
collectivité et les élus,
la DDmarche favorise
une amélioration
continue. ”

Claudine LAURENT,
technicienne référente
DDmarche

En juillet 2016, à l'occasion de deux journées, le personnel a travaillé sur plusieurs thématiques :

- ▶ qu'est-ce que le développement durable ?
- ▶ qu'est-ce que vous faites déjà ?
- ▶ qu'est-ce que vous aimeriez faire ?

La technicienne référente DDmarche, forte de sa pratique, a mis en place et animé la démarche. Elle a proposé des réflexions ludiques et constructives.



Sur un grand plan de la crèche les équipes ont indiqué ce qu'elles faisaient déjà. Les propositions de nouvelles actions ont été inscrites sur des post-it regroupés par thèmes prioritaires : alimentation, jouets, déchets, produits toxiques etc. Les employées ont défini les critères qu'elles voulaient se donner pour évaluer les actions proposées.

Le travail collectif a abouti à la définition de quatre défis pour la première année :

- ▶ assurer une alimentation responsable ;
- ▶ économiser les ressources ;
- ▶ diminuer les pollutions ;
- ▶ sensibiliser au développement durable.

La DDmarche a remotivé le personnel, elle a insufflé un nouvel élan à l'équipe en donnant à ses membres l'occasion de s'impliquer et de travailler différemment.

Un questionnaire sur l'alimentation a été proposé aux parents. Un choix de jeux plus écologiques a été décidé, ainsi que la fabrication de jeux en interne. Des nouveaux critères biologiques guident l'achat des produits d'entretien et le personnel et les enfants vont alimenter le compost collectif du quartier. En lien avec le compost, les enfants jardinent sur le potager du quartier.

La démarche de la crèche est un projet véritablement fédérateur qui permet aussi de valoriser et de partager les actions déjà menées par la communauté de communes auprès des familles.

D'ailleurs, grâce à l'audit énergétique proposé dans le cadre de la DDmarche, la crèche a bénéficié d'un bilan précis du fonctionnement du bâtiment. Le technicien du syndicat d'énergie du départe-



“ La DDmarche a renforcé le rôle de la chargée de mission de la communauté : cette animatrice-référente assure un travail de coordination intercommunale et de relais auprès des communes. Elle a permis de faire vivre la réflexion et son investissement a été bénéfique. ”

André-Jacques THORRAND, maire, référent DDmarche

ment a pu répondre aux attentes du personnel sur les problèmes d'inconfort thermique (trop chaud l'été et trop froid l'hiver dans ce bâtiment récent à ventilation double flux). Des préconisations ont été expliquées et chiffrées pour entreprendre des travaux.

UNE DÉMARCHÉ ÉVOLUTIVE

La DDmarche a permis de former un agent de la collectivité, qui peut, à son tour, former d'autres agents du territoire – ce qui n'aurait pas été possible avec le recours à un bureau d'études externe.

Au-delà de l'accompagnement pour la mise en œuvre de la démarche, le CPIE Vercors, par sa présence sur le territoire, a assuré un suivi notamment pour l'évaluation du plan d'action. Cette animation extérieure a permis à l'équipe communautaire de s'impliquer totalement dans l'évaluation.

Un premier bilan de la démarche a été réalisé en 2016. Les défis du territoire restent d'actualité. Un nouveau défi a été ajouté correspondant à une nouvelle compétence : la gestion de l'eau. Le comité de pilotage, qui regroupe tous les maires, continue de se réunir. Un nouvel élu devrait être référent DDmarche.



© CCIMV

CONTACT

Elu référent DDmarche
André-Jacques THORRAND
maire, membre du groupe
de pilotage

Technicienne référente DDmarche
Claudine LAURENT
chargée de mission environnement

Communauté de communes du Pays de Pouzauges (Vendée)



Le lancement d'une **politique énergétique intercommunale**

Pour la communauté de communes du Pays de Pouzauges, la DDmarche avait pour objectif de répondre à la question : comment bien développer notre territoire ? C'est la philosophie de la démarche qui a convaincu les élus de se lancer en 2011 : à la fois participative et pragmatique, en partant de l'existant. Il s'agissait de concrétiser la réflexion collective déjà engagée par les élus et de faire monter les services en compétence. Des habitudes de travail avec le CPIE Sèvre et Bocage, qui a accompagné la collectivité, existaient déjà ; elles ont facilité la mise en œuvre de la démarche.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES

VENDÉE (85)

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

10 COMMUNES
(dont 1 commune nouvelle)
24 000 habitants

Communes les plus peuplées
SÈVREMONT 6 500 habitants
(commune nouvelle)
POUZAUGES 5 500 habitants

Accompagnée par
le CPIE Sèvre et Bocage
en 2011-2012

UN VÉRITABLE PROJET POLITIQUE TRANSVERSAL

L'élaboration du programme d'actions a reposé sur l'organisation de deux séries de trois soirées: l'une pour cibler les grandes thématiques, l'autre pour les traduire en actions concrètes. Elles correspondaient à trois grands sujets importants pour la communauté (le transport, l'économie et la jeunesse), et regroupaient les élus, les socioprofessionnels et les associations. Le thème de l'habitat était au croisement des enjeux du transport et de l'économie. C'est ainsi, lors de la soirée consacrée au transport, que la question de **la ressource énergétique du territoire** a pris corps: elle est apparue majeure.

Avant 2011, quelques communes avaient mené des actions ponctuelles en matière d'énergie: trois chaufferies avaient été réalisées, alimentées par du bois local.

Le thème de l'énergie a été pris en compte sous ses trois aspects:

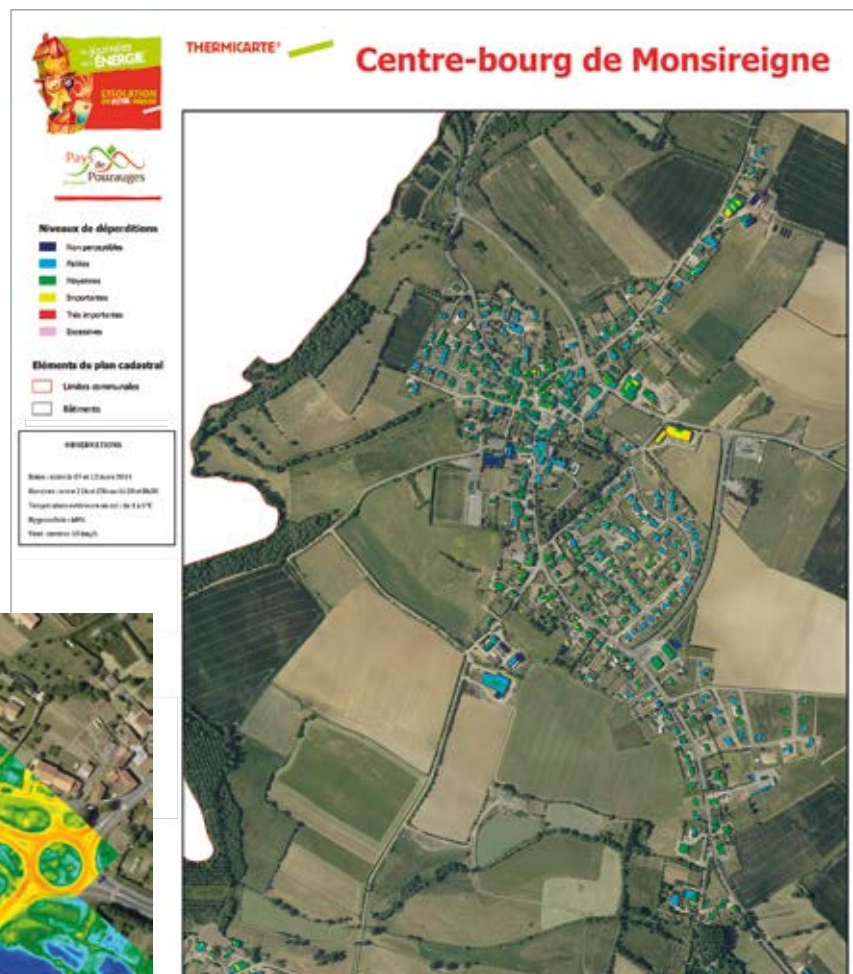
- ▶ les économies à réaliser,
- ▶ la production locale – objectif de la filière bois,
- ▶ la gestion durable de l'énergie, en lien avec d'autres thématiques.

UNE CAMPAGNE DE THERMOGRAPHIE AÉRIENNE

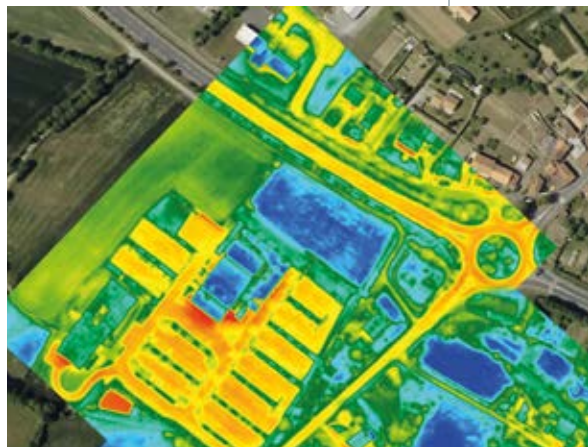
Une thermographie complète du territoire a été réalisée: les 12000 habitations ont été survolées par avion. Des cartes ont été produites pour tous les bâtiments du territoire, publics et privés, jusqu'au plus petit hameau. En juin 2014, un week-end de restitution aux habitants a permis de toucher près de 2000 foyers (sur moins de 10000). Des ateliers d'information aux écocitoyens étaient également proposés avec l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'énergie) et le CPIE. Il s'agissait principalement de sensibilisation.

UNE OPAH AIDÉE PAR LA COMMUNAUTÉ

Après la thermographie, l'Opah (opération programmée d'amélioration de l'habitat) a été relancée en 2013-2014 pour la rénovation énergétique des bâtiments du territoire. L'aide aux habitants a été élargie pour que chacun accède, s'il le souhaite, à un conseil en énergie du CPIE. La collectivité prend en charge les diagnostics de performance énergétique à 80%. Les personnes n'entrant pas dans le cadre des critères de l'Anah peuvent bénéficier d'aides pour la réhabilitation des bâtiments dès lors que le gain énergétique induit par les travaux est



← THERMICARTE DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ



© CCPP

© CCPP

“ La DDmarche a permis de fédérer un groupe d’élus. On s’est découvert différemment, par exemple lors du jeu des photos faisant réfléchir à ce qu’est le développement durable. Avec nos différentes sensibilités, on s’est retrouvé autour d’un but commun : l’humain. ”

Dominique Blanchard, président de la CCPP,
élu référent DDmarche



CHACUN EST VENU CHERCHER SA THERMICARTE LORS DES JOURNÉES DE L'ÉNERGIE

supérieur à 10 %. Ainsi, l’aide a atteint 6000 euros la première année (2014) en cas de gain supérieur à 30 % (les critères ont été revus depuis pour des raisons financières). Aujourd’hui, les demandes dépassent le budget alloué, les délais d’attente sont longs.

Ces travaux représentent un million d’euros par an en moyenne : 80 % sont réalisés par des artisans du Pays de Pouzauges. Au-delà d’une politique énergétique,

c’est un projet politique transversal qui s’est construit, avec de vraies retombées pour l’économie locale.

UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE GLOBALE

La politique énergétique intercommunale qui a pris corps comprend :

► un projet de méthanisation auquel participent le monde agricole et les industries ;

- la mise en réseau des chaufferies bois ;
- la valorisation de la ressource bois, surtout le châtaignier ;
- une charte forestière de territoire signée en mars 2017 ;
- une réflexion sur l’énergie solaire ;
- un projet pour l’éclairage public, avec le soutien de la Caisse des Dépôts.

“ La DDmarche a imprégné notre territoire, les élus et les services de la collectivité, elle a donné du sens à ce qu'on fait. ”

Dominique Blanchard,
président de la CCPP,
élu référent DDmarche



UN FONCTIONNEMENT AXÉ SUR LA CONCERTATION

La méthodologie de la DDmarche a permis à un groupe d'élus de suivre la mise en place de la démarche. Elle a conduit à ouvrir les commissions au-delà des conseillers communautaires : élus municipaux, représentants d'associations et du monde économique. C'est ainsi que l'habitude de se concerter a commencé à être prise.

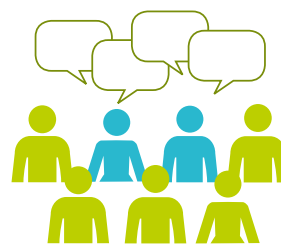
UNE DYNAMIQUE QUI NOURRIT LES ACTIONS

Initiée par la DDmarche, cette méthode de fonctionnement est aujourd'hui complètement intégrée dans la communauté : les élus ne se réfèrent plus à la DDmarche, c'est devenu un mode de fonctionnement normal.

La concertation avec les habitants s'est ainsi mise en place tout naturellement pour le PLUi : si la première réunion a rassemblé 25 personnes dont 19 élus, la troisième a attiré plus de 130 habitants. Et la méthode de la DDmarche a été reprise pour construire le diagnostic et le programme des services à la population.

Le plan d'action est toujours un guide, les thématiques restent variables, même si certaines actions n'ont pas été réalisées comme prévu en raison de changements dans les équipes et les services. La réhabilitation de l'habitat privé se poursuit. La communauté de communes a été lauréate en mars 2017 de l'appel à projet TEPCV : la politique de rénovation de l'habitat en fait partie. La DDmarche a grandement contribué à cette reconnaissance : le territoire étant déjà engagé sur l'essentiel des thématiques.

Grâce à la DDmarche, la communauté de communes a initié des pratiques de coconstruction avec le CPIE Sèvre et Bocage. Les élus échangent plus facilement ; d'autres actions liées aux compétences de la communauté ont pu être mises en œuvre en partenariat, notamment pour la prise en compte de la Trame verte et bleue dans le PLUi, sur la base d'une concertation territoriale.



CONTACT

Elu référent DDmarche
Dominique Blanchard
président

Technicien référent DDmarche
Vincent Lermite
DGS

Communauté de communes de la **Vallée du Golo** (Corse)



Une préparation concrète au **contrat de ruralité**

Jusqu'en 2015, les élus, pour la plupart âgés, n'étaient pas très motivés en matière de développement durable. La DDmarche leur est apparue alors très appropriée pour une petite intercommunalité rurale, un Agenda 21 leur semblant trop lourd. La démarche a été engagée en 2015. Après la fusion avec trois autres intercommunalités en 2017, le diagnostic doit être remis à plat, mais le processus se poursuit.

**COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE
LA VALLÉE DU GOLO**
CORSE (20)
*COLLECTIVITÉ TERRITORIALE
DE CORSE*

**17 COMMUNES
3 364 HABITANTS**

Commune la plus peuplée
MOROSAGLIA 1 500 habitants

Devenue **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PASQUALE PAOLI** après fusion
de quatre communautés
au 1^{er} janvier 2017
42 communes, 6 300 habitants

Accompagnée par
le CPIE Centre Corse
en 2015-2016

UNE MÉTHODE CONCRÈTE

La méthode proposée a très bien fonctionné. «*Les élus se sont régalez!*», témoigne l'élue référente.

La démarche a permis aux élus de rassembler leurs idées d'action et de légitimer davantage certaines actions déjà lancées, en leur donnant une cohérence. Elle a donné une ligne directrice qui fait défaut parfois aux politiques publiques. Elle a structuré la vision des élus : il manquait ce cap à long terme.

Le plan d'action a été approuvé en septembre 2016, il comprend 15 actions, concernant tout spécialement :

- ▶ la sensibilisation (exemple : organisation de réunions publiques dans les villages),
- ▶ les services de proximité (exemples : création d'une maison de services au public, micro-crèches et gardes partagées),
- ▶ les déchets, l'agriculture et les circuits courts (exemple : création d'un magasin de producteurs).

VALLÉE DU GOLO,
VILLAGE DE MOROSAGLIA



© CCVIG

“ L'appui du CPIE Centre Corse a été très utile. Il a apporté un regard extérieur sur le territoire et ses enjeux, il a permis d'envisager de nouvelles idées : les élus sont très accaparés par les questions de plans, de programmes et de financement..., ils ont le « nez dans le guidon ». ”

Amandine Burguet Moretti, vice-présidente,
élue référente DDmarche

Dès que des actions ont pu être définies, avant même l'approbation du programme dans son ensemble, certaines ont été lancées. La première, la plus emblématique, a été l'édition d'un guide sur le tri sélectif en corse, en français, en anglais, en allemand et en italien. La réduction des déchets est un problème notoire en Corse et un enjeu environnemental important. Le guide a été élaboré à destination des touristes, mais aussi pour sensibiliser la population locale. Il a été mis à disposition dès la saison estivale 2016, dans les principaux lieux de fréquentation : gare, offices de tourisme, commerces. Une cartographie des points de collecte est en cours de réalisation, en complément du guide. Les résultats ont été immédiats :

entre 2015 et 2016, la quantité de déchets triés a été multipliée par 2,6 et les tonnages d'ordures ménagères ont été réduits de 30 %.

La démarche, en fixant un but, a créé une véritable dynamique : elle a permis de lancer des actions plus rapidement.

“ On a pu transposer chacune des étapes de la démarche et les outils proposés par le dispositif à Paris, tels quels, en comité de pilotage et conseil communautaire. La DDmarche nous a fait connaître des méthodes réutilisables pour toutes réunions de pilotage local, qui permettent de simplifier les choses. »

Latifa Achahboune,
technicienne référente
DDmarche



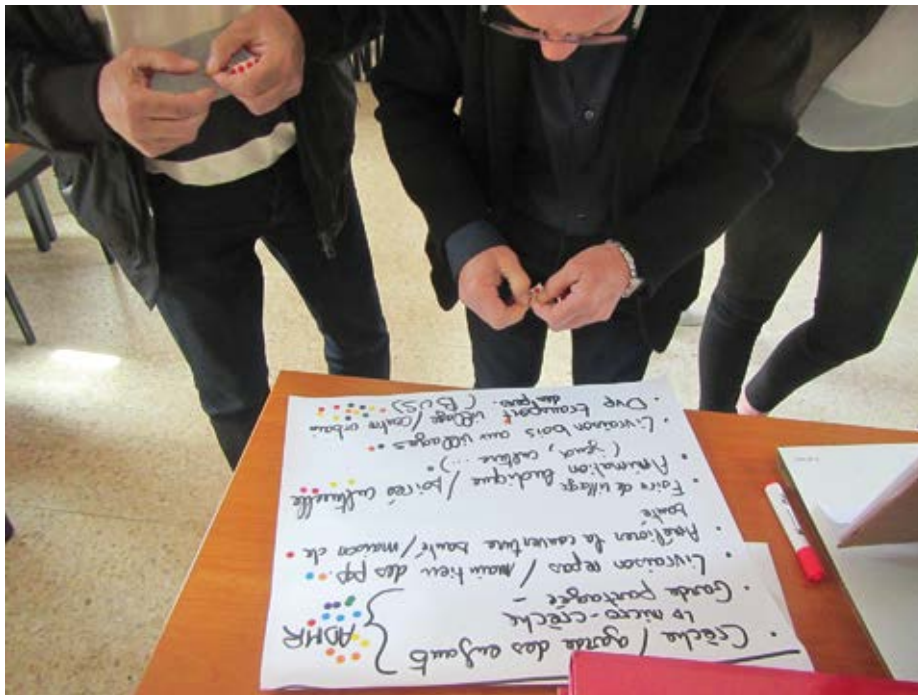
LANCEMENT DU GUIDE DU TRI, À L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL EN JUIN 2016 : LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ, LE MAIRE DE MOROSAGLIA ET DES TOURISTES



“ La méthode est adaptée, elle est très participative : cela fait toute la différence ! Les élus sont impliqués dès le démarrage, ils sont moteurs de la démarche. Les échanges au sein du comité de pilotage ont bien fonctionné. ”

Violette Foubert, CPIE Centre Corse

© CCVG



PRIORISATION DES
ACTIONS DU FUTUR PLAN
D'ACTION DDMARCHE



© CPIE CENTRE CORSE

“ La DDmarche s’inscrit complètement dans le contrat de ruralité. ”

Latifa Achahboune,
technicienne référente
DDmarche

UN APPUI POUR LE
CONTRAT DE RURALITÉ

La fusion des intercommunalités a mis la démarche en stand-by fin 2016. Depuis février 2017, les nouveaux élus communautaires ont repris le flambeau. Le diagnostic va être élaboré à nouveau pour l’étendre aux trois autres intercommunalités. Les territoires étant assez semblables les actions resteront certainement globalement valables. La démarche se poursuit donc en interne, grâce à l’expérience acquise par les référentes DDmarche de la communauté et transmise par le CPIE.

de mener les actions intercommunales va être reconduite pour les nouvelles démarches. Le comité de pilotage a été élargi à de nouveaux élus provenant des autres territoires fusionnés. D’autres réunions seront organisées avec des membres ponctuellement mobilisés provenant de diverses instances.

VALLÉE DU GOLO,
VILLAGE DE AITI



Plusieurs axes du contrat de ruralité, notamment pour la transition écologique et énergétique, rejoignent ceux dégagés lors de la DDmarche et vont permettre d’intégrer des actions concrètes. Une partie du travail a ainsi été déjà réalisée grâce à la DDmarche.

La DDmarche avait incité à créer des instances de consultation, de dialogue territorial: cette manière

CONTACT

Elue référente DDmarche
Amandine Burguet Moretti
vice-présidente développement durable, GEMAPI et préfiguration du PETR

Technicienne référente DDmarche
Latifa Achahboune
chargée de mission

Communauté de communes de la **Vallée de Villé** (Bas-Rhin)



Une nouvelle dynamique **transversale**

Dans cette vallée autrefois vouée à l'industrie textile, le cadre de vie des habitants a été affecté par l'enrichissement et la fermeture du paysage par les plantations de résineux. La communauté de communes s'est engagée depuis de longues années dans une démarche d'entretien des pâturages gagnés par la forêt et de redynamisation économique. L'étude paysagère réalisée en 1998 a abouti à sept thématiques d'action : foncier, agriculture, milieux naturels, forêt, urbanisme, activités, tourisme-patrimoine. Pour mener ce programme, la communauté de communes a développé un travail en partenariat avec les communes, les socioprofessionnels et les associations. La DDmarche a permis de dynamiser cet investissement de longue date.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE VILLÉ

BAS RHIN (67)

RÉGION GRAND EST

**18 COMMUNES
11 000 HABITANTS**

Commune la plus peuplée

VILLÉ

1 800 habitants

Accompagnée par
le CPIE du Ried
et de l'Alsace centrale
en 2012-2013

UN RÔLE DE DÉCLENCHEUR

En 2012, la perspective de la DDmarche, pour laquelle le CPIE du Ried et de l'Alsace centrale a proposé son accompagnement, a été l'occasion d'envisager un nouvel élan pour la politique de la communauté de communes. Des commissions ouvertes avaient été mises en place dès 1989 mais chacune travaillait dans son secteur. La démarche a permis d'allier économie, social et environnement, et ainsi de mettre le développement durable au cœur de toute initiative. Chaque commission a travaillé sur la DDmarche en retenant une ou plusieurs actions.

L'épicerie sociale mise en place pour les personnes en difficulté donne un exemple d'approche transversale: elle met à disposition des ampoules à Led, ce qui rejoint l'objectif d'économie d'énergie.

À cette phase, il s'agissait aussi de s'interroger sur la communication des résultats des actions déjà engagées. Pour faire connaître le travail réalisé pour l'ouverture des paysages, un concours des prai-

ries fleuries a été, par exemple, mis en place. Il permet de montrer le travail fait, d'expliquer à la population comment les prairies sont gérées, et le rôle des collectivités. Des animations sont organisées et le concours récompense les agriculteurs au vu de critères agro-environnementaux et paysagers: diversité de la flore, valeur apicole...

La DDmarche a conduit la collectivité à réfléchir également à la démocratie participative et au degré d'implication souhaité pour chaque action. Il a été retenu quatre catégories correspondant à quatre niveaux de participation:

- ▶ les dossiers gérés par le bureau communautaire;
- ▶ les dossiers gérés en commission;
- ▶ les dossiers gérés en lien avec les conseillers municipaux;
- ▶ les dossiers soumis aux habitants lors de réunions ou de consultations publiques.

“ La DDmarche a permis de renforcer les actions mises en place par la collectivité et de donner du liant aux politiques sectorielles de la communauté de communes. ”

Thierry Froehlicher, technicien référent DDmarche

UNE AIDE MÉTHODOLOGIQUE CONCRÈTE

La DDmarche a permis de structurer les initiatives de la communauté de communes. Le cadre méthodologique, notamment la définition des défis de développement durable pour le territoire, est apparu comme une étape nécessaire et enrichissante. Les élus ont été encouragés à réfléchir au cap à donner et aux axes de travail de la politique à mener, ainsi qu'à leurs priorités.

La question posée pour réfléchir aux défis («*Comment vivra-t-on dans vingt ans ? Révons ensemble pour le territoire.*») a encouragé une vision collective, au-delà des compétences spécifiques de chacun. Quatre défis ont été retenus:

- ▶ Défi 1: Produire et consommer localement sobrement (en minimisant les déchets).
- ▶ Défi 2: Faire participer la population aux orientations et défis de la vallée.
- ▶ Défi 3: Réduire les consommations énergétiques et favoriser les énergies renouvelables (population et entreprises).
- ▶ Défi 4: Redynamiser le dialogue familial, intergénérationnel et social (logement, mobilité).

OUVERTURE DES PAYSAGES, ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE





© C. DUMOULIN

La démarche a donné de la visibilité aux élus. Elle a permis de structurer l'action de la communauté de communes.

Le CPIE, comme appui extérieur, neutre, a été un garant de l'avancement de la démarche.

Il a permis que tous les participants - élus, techniciens, habitants - soient entendus : tous étaient au même niveau pour pouvoir s'exprimer. Il a évité la prise en compte de divergences antérieures, d'oppositions qui sont parfois frontales dans d'autres cadres.

UN RÉVÉLATEUR POUR DE NOUVEAUX PROJETS

Lors du lancement de la DDmarche, un premier état des lieux des actions déjà menées en matière de développement durable sur le territoire a été établi : 78 actions ont été recensées, réalisées pour moitié par la communauté de communes, pour l'autre au niveau communal. Le territoire avait déjà une vraie dynamique et des acquis. La collectivité intercommunale ne souhaitait pas en rester là.

L'ENTRETIEN DES PAYSAGES PAR UNE AGRICULTURE DYNAMIQUE, SOUCIEUSE DE SON ENVIRONNEMENT, DE LA PRÉSERVATION DE SA RACE LOCALE « LA VOSGIENNE » ET DE LA QUALITÉ DE SES PRODUITS.



“ L'essentiel, c'est que cela se construit avec les élus et les habitants. À la fin des réunions de commissions, il y a toujours un point ouvert aux idées et propositions de chacun. Et, pour chaque projet, on se pose la question : comment solliciter l'ensemble de la population ? ”

Serge Janus, vice-président, référent DDmarche



© C. DUMOULIN



“ La DDmarche est devenue une logique naturelle : quand on parle rénovation de bâtiment par exemple, on pense tout de suite énergies renouvelables, et les commissions bâtiment et énergie travaillent alors ensemble à toutes les étapes du projet. ”

Serge Janus,
vice-président, référent
DDmarche

Deux enjeux nouveaux sont apparus : la participation et le volet social.

La volonté de développer la production et la consommation locales a conduit à des actions comme l'ouverture d'un magasin de produits locaux et d'un Drive fermier en lien avec la vallée voisine.

DES DÉFIS TOUJOURS D'ACTUALITÉ

En mai 2016, un bilan positif du premier plan d'action de développement durable a été dressé. La communauté de communes a décidé de continuer la démarche, de façon autonome et d'aller plus loin dans l'action.

Chaque commission a une fiche technique sur les objectifs à atteindre. Si l'ensemble est réalisé, elles pourront envisager d'ajouter de nouvelles actions, et il est prévu de réajuster le cap développement durable au regard du bilan qui sera fait en fin de mandat.

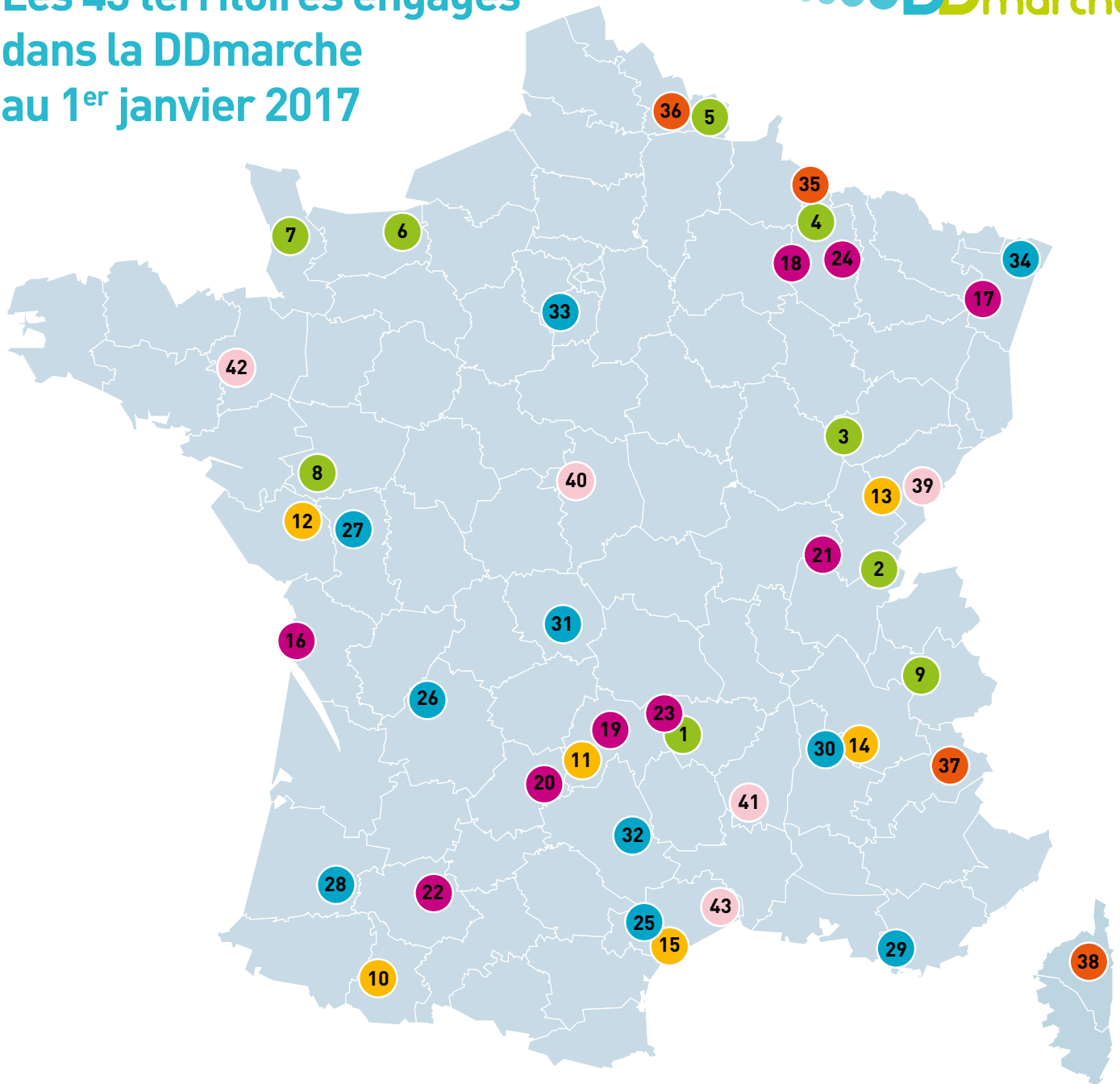
LE MARCHÉ DE PRODUITS DU TERROIR À VILLÉ, TOUS LES JEUDIS SOIR EN ÉTÉ : LA MISE EN VALEUR DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX

CONTACT

Elu référent DDmarche
Serge Janus
vice-président de la communauté de communes

Technicien référent DDmarche
Thierry Froehlicher
responsable du pôle aménagement du territoire

Les 43 territoires engagés dans la DDmarche au 1^{er} janvier 2017



GÉNÉRATION 1 (2009/2010)

1. CC du Langeadois (43) et CPIE du Velay
2. CC Jura Sud (39) et CPIE du Haut-Jura
3. CC de la vallée de l'Ognon (70) et CPIE Vallée de l'Ognon
4. CC du Centre Argonne (55) et CPIE de Meuse
5. CA Maubeuge-Val de Sambre (59) et CPIE Bocage de l'Avesnois
6. CC Campagne et baie de l'Orne (14) et CPIE Vallée de l'Orne
7. CC du canton de Lessay (50) et CPIE du Cotentin
8. CC du Centre Mauges (49) et CPIE Loire Anjou
9. CC La Rochette-Val Gelon (73) et CPIE Savoie

GÉNÉRATION 2 (2011/2012)

10. CC de la Haute Bigorre (65) et CPIE Bigorre-Pyrénées
11. CC Cère et Rance en Châtaigneraie (15) et CPIE de Haute Auvergne
12. CC du Pays de Pouzauges (85) et CPIE Sèvre et Bocage
13. CC du plateau de Nozeroy (39) et CPIE du Haut-Doubs
14. CC du massif du Vercors (38) et CPIE Vercors
15. CA du bassin de Thau (34) et CPIE Bassin de Thau

GÉNÉRATION 3 (2012/2013)

16. CC du bassin de Marennes (17) et CPIE Marennes-Oléron
17. CC du canton de Villé (67) et CPIE du Ried et de l'Alsace centrale
18. CC du Pays de Revigny (55) et CPIE de Meuse
19. CC Cère et Goul en Carladès (15) et CPIE de Haute Auvergne
20. CC du Haut Ségala (46) et CPIE de Haute Auvergne
21. CC du canton de Cuiseaux (71) et CPIE Bresse du Jura
22. CC Cœur de Gascogne (32) et CPIE Pays Gersois
23. CC du Pays de Paulhaguet (43) et CPIE du Velay
24. CC du canton de Fresnes-en-Woëvre (55) et CPIE de Meuse

GÉNÉRATION 4 (2014/2015)

25. CC du Pays Saint-Ponais (34) et CPIE du Haut-Languedoc
26. CC Dronne et Belle (24) et CPIE du Périgord-Limousin
27. CC de Parthenay-Gâtine (79) et CPIE de Gâtine Poitevine
28. CC du Pays Grenadois (40) et CPIE Seignanx et Adour
29. CA Sud Sainte-Baume (83) et CPIE Côte Provençale
30. CC du Pays du Royans (26) et CPIE Vercors
31. CC Creuse Grand Sud (23) et CPIE des Pays Creusois
32. CC Lévézou-Pareloup (12) et CPIE du Rouergue
33. CC du Dourdannais en Hurepoix (91) et Association SoliCités
34. CC de la Basse Zorn (67) et CPIE du Ried et de l'Alsace centrale

GÉNÉRATION 5 (2015/2016)

35. CA du Grand Verdun (55) et CPIE de Meuse
36. CC du Pays de Mormal (59) et CPIE Bocage de l'Avesnois
37. CC du Pays des Ecrins (05) et CPIE de Haute Durance
38. CC de la Vallée du Golo (20) et CPIE Centre Corse

GÉNÉRATION 6 (2016/2017)

39. CC du Grand Pontarlier (25) et CPIE du Haut-Doubs
40. CC Vierzon Sologne Berry (18) et CPIE Brenne Berry
41. CC Pays des Vans en Cévennes (07)
42. CC de Brocéliande (35) et CPIE Forêt de Brocéliande
43. CC du Pays de Lunel (34) et CPIE APIEU Territoires de Montpellier

Territoires Conseils Caisse des Dépôts
72 avenue Pierre-Mendès-France 75914 Paris cedex 13
01 58 50 75 75
www.caissedesdepotsdesterritoires.fr

Union nationale des CPIE
26 rue Beaubourg 75003 Paris
01 44 61 75 35
contact@uncpie.org
www.cpie.fr

Conception-réalisation
Edire / Studiograph - v.roure

AVEC LA DDMARCHE, LES COMMUNAUTÉS PASSENT À L'ACTION !

SEPT TERRITOIRES TÉMOIGNENT

Ce document présente plusieurs illustrations de la mise en œuvre de la DDmarche par des communautés de communes ou d'agglomération engagées dans cette démarche de développement durable.

Initiée en 2009 par Territoires Conseils et l'Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), ce recueil permet d'évaluer les progrès des communautés en termes de fonctionnement, de conduite de projet, de démocratie participative ou d'initiatives en matière de développement durable. Chacun avance à son rythme en fonction de ses moyens, de son contexte et de ses objectifs.

Ce panel n'est pas exhaustif mais donne aussi à voir comment la méthode proposée peut être appropriée par les équipes pour négocier les grands enjeux d'aujourd'hui et de demain : digérer les fusions, s'organiser dans de grands territoires, intégrer de nouvelles compétences, s'engager dans les différentes transitions...

Les enquêtes et la rédaction de ce document ont été réalisées par Katia SIGG, expert associée à Territoires Conseils, sous la coordination de Leslie CHAZE, chargée de mission à Territoires Conseils Caisse des Dépôts et de Stéphanie TORREALBA, directrice adjointe de l'Union nationale des CPIE.

Pour consulter et/ou télécharger cette publication :

www.caissedesdepotsdesterritoires.fr



UNION NATIONALE
DES CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

 @CaissedesDepots
www.groupecaissedesdepots.fr

Pour la réussite de tous les projets

GR O U P E

